

■ **Atelier Création Sàrl**, à Orny, CH-550-0173095-4, agencement d'intérieur (FOSC du 01.09.2006, p. 16/3530980). Rabenseifner Eric cède sa part de CHF 10'000 à l'associé-gérant Piorico Olivier, maintenant à Lausanne, désormais titulaire de 2 parts de CHF 10'000. Statuts modifiés le 25 juillet 2008. Le capital social de CHF 20'000 est maintenant divisé en 200 parts sociales de CHF 100, dont Piorico Olivier est titulaire. Prestations accessoires, droits de préférence, de préemption ou d'emption: selon statuts. Selon déclaration du gérant du 25 juillet 2008, la société n'est pas soumise à une révision ordinaire et renonce à une révision restreinte. Communications aux associés: par écrit ou par courriel. Piorico Olivier, qui n'est plus associé et dont la signature est radiée, cède ses 200 parts de CHF 100 à Rabenseifner Eric, qui redevient associé-gérant au sein de la société avec signature individuelle. Registre journalier no 8421 du 03.06.2009 (05057478 / CH-550.0.173.095-4)